AUCHEL

HÔTEL DE VILLE
Place André Mancey
62260 AUCHEL
Tél : 03.21.64.79.00
Fax : 03.21.64.79.01

VILLE D'AUCHEL

ARRÊTÉ MUNICIPAL PERMANENT 2026/941

ANNULE ET REMPLACE L'ARRÊTÉ 2026/557

DÉSIGNATION DU CORRESPONDANT INCENDIE ET SECOURS

Le Maire de la Ville d'AUCHEL,
Vu l'article 13 de la loi n°2021-1520 du 25 novembre 2021 visant à consolider notre modèle de sécurité civile et à valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers et les sapeurs-pompiers professionnels et notamment son article 13,
Vu l'article D.731-14 du Code de la sécurité intérieure, crée par le décret n°2022-1091 du 29 juillet 2022,

Considérant qu'il appartient au Maire de désigner un correspondant incendie et secours parmi les adjoints ou les conseillers municipaux.

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Cet arrêté annule et remplace l'arrêté 2026/557 du 9 avril 2026.

ARTICLE 2 : Monsieur Jérémy De Faria, Adjoint aux Travaux, Projet structurants et Urbanisme est désigné correspondant incendie et secours.

ARTICLE 3 : La fonction de correspondant incendie et secours n'ouvre droit à aucune rémunération supplémentaire.

ARTICLE 4 : Dans le cadre de ses missions d'information et de sensibilisation des habitants et du conseil municipal, le correspondant incendie et secours :

- Participe à l'élaboration et la modification des arrêtés, conventions et documents opérationnels, administratifs et techniques du service local d'incendie et de secours qui relève, le cas échéant, de la commune,
- Concourt à la mise en œuvre des actions relatives à l'information et à la sensibilisation des habitants de la commune aux risques majeurs et aux mesures de sauvegarde,
- Concourt à la mise en œuvre, par la commune, de ses obligations de planification et d'information préventive,
- Concourt à la définition et à la gestion de la défense extérieure contre l'incendie de la commune.

Il informe périodiquement le conseil municipal des actions qu'il mène dans son domaine de compétence.

ARTICLE 5 : Cet arrêté est transmis au préfet du Pas-de-Calais ainsi qu'au président du conseil d'administration du Service d'incendie et de secours.

A Auchel, le 9 avril 2026,

Le Maire

MAIRIE D'AUCHEL
PAS-DE-CALAIS

Nicolas CARRÉ

Publié le : 01 OCT. 2026